

# Tesla accorde à son patron Elon Musk une rémunération de 29 milliards de dollars en actions

## Ce plan de rémunération colossal du milliardaire fait l'objet d'une bataille judiciaire depuis plusieurs années, après la contestation de certains actionnaires du constructeur de voitures électriques.

lire plus tard 30 commentaires partager

franceinfo avec AFP France Télévisions

Publié le 04/08/2025 17:24  
Temps de lecture : 2min



Le patron de Tesla, Elon Musk, le 30 mai 2025 à Washington (Etats-Unis). (KEVIN DIETSCH / AFP)

Un joli cadeau du constructeur automobile à son patron, malgré les difficultés financières de ces derniers mois. Lundi 4 août, le milliardaire Elon Musk a obtenu une rémunération de 29 milliards de dollars (25 milliards d'euros), sous forme d'un rachat de 96 millions d'actions Tesla à un prix très préférentiel. Il va pouvoir les acquérir au prix de 23,34 dollars par action, leur prix d'exercice au moment de l'adoption en 2018 d'un plan de rémunération plus vaste du milliardaire, a fait savoir Tesla dans un document déposé auprès du régulateur boursier américain. Ces actions valaient 302,6 dollars chacune à la clôture de la Bourse de New York vendredi.

La rémunération d'Elon Musk fait l'objet d'une bataille judiciaire depuis des années. Le plan validé en 2018 en assemblée extraordinaire par Tesla prévoyait de remettre à l'homme le plus riche de la planète des actions Tesla en fonction de l'atteinte de plusieurs objectifs sur dix ans. Ce plan était estimé, lors de son adoption, à quelque 56 milliards de dollars (52,39 milliards d'euros).

### Une rémunération contestée par la justice américaine

Mais une juge du Delaware, saisie par un actionnaire, l'a annulé en janvier 2024. Cette dernière a en effet considéré que les actionnaires avaient reçu des informations "erronées" et "trompeuses" au sujet du conseil d'administration et du comité de rémunération, en amont de l'assemblée générale au cours de laquelle le plan avait été approuvé. Le feuilleton s'est ensuite poursuivi. Mi-juin 2024, le méga plan de rémunération a de nouveau été validé par les actionnaires de Tesla. Avant d'être de nouveau rejeté par la justice du Delaware en décembre l'an dernier. Tesla, qui a fait appel de la décision, a depuis mis en place un comité spécial chargé d'étudier la question.

"La rémunération d'Elon Musk continue de se trouver dans un vide juridique malgré deux votes distincts des actionnaires qui l'ont largement soutenue", a expliqué la compagnie sur X, lundi. "De plus, nous n'avons pas de calendrier clair pour la résolution, car nous attendons encore non seulement une décision, mais aussi une date d'audience devant la Cour suprême du Delaware", a-t-elle déploré. Or, "retenir Elon est plus important que jamais auparavant", précise le constructeur, qui entend donc "prendre des mesures pour honorer l'accord conclu en 2018".

commenter partager

### L'actu à 18h30

Tous les soirs, recevez l'essentiel de l'actualité

s'inscrire

Découvrez nos newsletters

France Télévisions collecte votre adresse e-mail pour vous adresser la newsletter "L'actu à 18h30". À tout moment, vous pouvez vous désinscrire via le lien en bas de ces newsletters. Pour en savoir plus, consultez notre [politique de confidentialité](#).

### Les mots-clés associés à cet article

- Elon Musk
- Tech / Web

### Lancez la conversation

Connectez-vous à votre compte franceinfo pour commenter.

se connecter

### Découvrez l'application France Info

Toute l'actu en direct et en continu, où et quand vous voulez.

- Sauvegardez vos articles à lire plus tard
- Recevez les alertes uniquement sur ce qui vous intéresse

Télécharger l'application

### toute l'actu dès 7h30

s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous adresser des newsletters.

Pour exercer vos droits, contactez-nous.

Notre politique de confidentialité

le live

direct tv

direct radio

Retrouvez aussi!

Politique de confidentialité

CGU et mentions légales

Gérer mes traceurs

Plan du site

Qui sommes-nous ?

Nous contacter

Accessibilité (partiellement conforme)

Charte déontologique

Charte du Live

Assistant vocal

Devenir annonceur

Recrutement

Vous pouvez changer d'avis à tout moment dans les réglages de votre navigateur.

activer